

Terminale ES/ L

Evaluation : Histoire Idéologies, opinions en Europe
Lundi 3 février 2014

Etude critique de documents :

Consigne: Après avoir **présenté chacun des documents**, vous **expliquerez** dans quelles conditions **les journalistes peuvent exercer leur sens critique** et vous **montrerez** ensuite comment les **médias se sont employés à informer l'opinion publique malgré les contraintes**.

Document 1 : Le rôle et la nature d'un article de presse.

« On veut s'informer vite, au lieu de s'informer bien. La vérité n'y gagne pas. (...) L'information telle qu'elle est fournie aujourd'hui aux journaux, et telle que ceux-ci l'utilisent, ne peut se passer d'un commentaire critique. (...)

D'une part, le journalisme peut aider à la compréhension des nouvelles par un ensemble de remarques qui donnent leur portée exacte à des informations dont ni la source ni l'intention ne sont toujours évidentes. (...) Il revient au journaliste, mieux renseigné que le public, de lui présenter, avec le maximum de réserves, des informations dont il connaît bien la précarité. (...)

Il est un autre apport du journalisme au public. Il réside dans le commentaire politique et moral de l'actualité. En face des forces désordonnées de l'histoire, dont les informations sont le reflet, il peut être bon de noter, au jour le jour, la réflexion d'un esprit ou les observations communes de plusieurs esprits. Mais cela ne peut pas se faire sans scrupule, sans distance et sans une certaine idée de la relativité. »

Albert Camus, « Le journalisme critique » Combat, 8 septembre 1944.

Document 2 : L'ORTF au service d'un Etat policier ?

L'ORTF créé en 1964 était placé sous la tutelle du ministère de l'Information. Son président et les membres de son Conseil d'administration, représentant pour moitié l'Etat français et pour moitié les usagers, étaient nommés en Conseil des ministres.

Les événements de mai 68 à l'ORTF commencent plus tard et se prolongent plus tard que dans le reste du pays, comme si la soumission plus totale réclamait une révolte plus totale. (...) Plus que les singularités de la radio, c'est le silence de la télévision qui paraît insupportable. Des journalistes vont sur les lieux, recueillent des images qui ne sont pas diffusées. Le 8 mai, Cinq colonnes à la Une et Panorama (des émissions de reportages télévisés) envoient des équipes couvrir les manifestations. Le 10 mai à 19h45, le numéro de Panorama est visionné par Jean Pierre Hutin pour le ministère de l'information, par M. Bourricaud pour l'Education nationale. Le reportage ne passe pas.

Jérôme Bourdon, Histoire de la télévision sous de Gaulle, Anthropos INA, 1990.